

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 45 (1948)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SOMMAIRE : Fête de la Romande. — Appel aux apiculteurs-éleveurs. — Apiculture pastorale. — Nécrologies : William Métraux, Albert Schwarb. — Rapport du président de la S. A. R. (suite et fin), *L. Gapany*. — Pesées de ruches, Stations d'observation, Nouvelles de stations, *J. Walther*. — Conseils aux débutants, *M. Soavi*. — Rapport de l'inspecteur des ruchers vaudois (suite et fin), *A. Valet*. — Connaissez-vous ce massacreur d'abeilles ?, *P. Zimmermann*. — Echos de partout, *P. Zimmermann*. — Sur le marquage des reines, *M. Girardin*. — Conférence du Rosenberg. — Translations, *R. Liétar*. — L'utopie. — Comment une guêpe tua une abeille. — Société romande d'apiculture, *O. Niquille*. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

Fête de la Romande

**Apiculteurs romands le Valais vous invite
et Sierre vous attend**

La Fédération des sociétés d'apiculture du Valais romand a le grand privilège d'organiser cette année la Fête de la Société romande d'apiculture. A cette occasion, elle s'est assurée le concours du groupe des fêtes du Rhône sous la direction du professeur M. Dætvlyer.

Nous vous invitons, chers collègues apiculteurs et vos familles, à venir très nombreux nous rendre visite.

Pour deux belles journées, les samedi 3 et dimanche 4 juillet prochains, quittez votre besogne journalière, laissez vos préoccupations et vos soucis quotidiens, allez prendre congé auprès de vos chères abeilles ; dites-leur le motif de votre courte absence et venez vous réjouir des beautés de notre cher Valais.

Nous avons tant de choses à vous faire admirer et nous nous réjouissons tant de vous serrer la main et de vous entourer de la chaude sympathie que le Valaisan aime à distribuer à ses amis. (Il est vrai que les capiteux crus de nos côteaux y sont pour quelque chose).

Comme il se doit dans notre pays austère, où nous nous sentons si petits en face des géants de nos Alpes, nous vous recevrons en toute simplicité mais le cœur sur la main.

Nous vous attendons nombreux, très nombreux et après ces deux journées que nous voulons belles et fécondes dans les annales de la Société romande d'apiculture, vous reprendrez, chers amis apiculteurs, avec un entrain et un courage retrempés, vos devoirs d'état et de citoyen de la libre Helvétie.

Vive la Société romande d'apiculture !

Le comité d'organisation.

P. S. Le programme définitif de cette manifestation paraîtra dans le *Bulletin* du mois de juin.

Appel aux apiculteurs-éleveurs romands

Les apiculteurs-éleveurs romands sont convoqués à une *séance consultative le samedi 15 mai 1948, à 14 heures, salon No 2 du Buffet II^{me} cl. gare de Lausanne*, en vue de la création d'une association romande des apiculteurs-éleveurs.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par le C. C.
2. Exposé de M. le Dr P. Zimmermann sur l'opportunité de la création d'une association romande des apiculteurs-éleveurs.
3. Discussion générale.
4. Désignation éventuelle d'une commission chargée de l'élaboration d'un projet de statuts.
5. Divers.

Cette question figurant dans le programme d'activité 1948 de la Société romande d'apiculture, le comité central compte sur une forte participation étant donné qu'aucun apiculteur-éleveur ne doit se désintéresser de l'organisation de sa profession.

Le comité central.

Apiculture pastorale

Mai, le mois des fleurs est là avec ses promesses et ses illusions ! Et oui, déjà ! Demain se sera la pose des hausses et puis, pour ceux qui pratiquent la pastorale, l'exode vers les montagnes fleuries. Pour les sédentaires, ce seront les mois creux du plein été et l'attente d'une miellée... automnale. Déjà.

La querelle de ceux d'en haut avec ceux d'en bas qui a couvé sous la cendre au cours de l'hiver, va se rallumer à l'apparition des premières ruchées montées, comme nos génisses, à l'alpage ! « Indigènes » et « étrangers » s'affronteront, qui du regard, qui de la parole, voire même du geste. Il faut mettre un terme à cette invasion saisonnière disent les uns, le miel des fleurs est à nous, c'est un vol ; que faites-vous du droit de propriété garanti par la Constitution répliquent les autres, nous pouvons, semble-t-il, mettre nos colonies où bon nous semble moyennant autorisation du propriétaire du fond, et patati et patata... Allons, allons messieurs, du calme s'il vous plaît ! Ne jetez pas de l'huile sur le feu, il y a déjà assez de sujets de discorde sans se disputer encore à propos de ces « remuages » d'abeilles qui sont bien pacifiques ! Ne croyez-vous pas qu'un peu de compréhension réciproque mettrait du baume sur cette plaie. Oh ! je sais que parmi ceux qui gagnent les hauteurs, il y a également des « gangsters », qu'on les remette en place, comme il se doit, ça oui, mais surtout qu'on ne généralise pas. Chacun a sa place sous le soleil et là-haut plus

qu'ailleurs ! Le « remuant » peut et doit trouver un endroit suffisamment éloigné de tous ruchers indigènes de façon à ce que la récolte de ces derniers ne soit pas diminuée et que leurs propriétaires ne puissent être lésés par le voisinage des ruchers pastoraux. Et alors, comme dans les contes de fées nous pourrions dire : il était une fois...
P. Z.

† William MÉTRAUX

Le vendredi 19 mars, par une belle journée ensoleillée, où les abeilles rentraient pollen sur pollen, une nombreuse assistance rendait les derniers honneurs à William Métraux, à Pey, membre de la section du Gros de Vaud, âgé de 61 ans.

Apiculteur très consciencieux, membre assidu de nos assemblées, il cherchait par tous les moyens à s'instruire pour apporter toujours davantage le bien-être à ses abeilles qu'il aimait de tout son cœur.

Avec quelle joie il m'annonçait quinze jours avant son décès la commande de 15 ruches qu'il avait passée à une maison d'apiculture pour le milieu d'avril, ce qui aurait encore enrichi son magnifique rucher de « Bétaz ». Mais l'homme propose et Dieu dispose.

Que la famille de M. William Métraux soit assurée ici encore de la sympathie des membres de la section du Gros de Vaud.

A. G.

† Albert SCHWARB

C'est avec une douloureuse surprise que les apiculteurs ont appris le décès de M. Albert Schwarb, alors qu'il jouissait d'une retraite pleinement méritée. Le défunt s'était retiré à Tramelan, après avoir passé de nombreuses années comme maître-tailleur à l'établissement de santé de Bellelay, où il fut un travailleur zélé et apprécié.

M. Schwarb était entré très jeune dans la section d'apiculture Erguel-Prévôté et occupa un poste au comité pendant une dizaine d'années. Là, comme ailleurs, ses collègues l'estimaient pour son dévouement, sa bonté et sa jovialité. Il a rendu de grands services à sa section comme surveillant des ruchers. C'était un vrai apiculteur, observateur précis, aimant ses abeilles qu'il soignait en fin connaisseur. La section lui doit sa reconnaissance et présente à Mme Schwarb et famille ses sincères condoléances.

Société romande d'apiculture

Rapport du président

(Suite et fin.)

Et maintenant disons quelques mots de l'année écoulée. Elle ne fut pas, hélas ! ce que nous espérions, c'est-à-dire, une année favorable à l'apiculture. Le temps froid de fin mars et début d'avril n'a guère favorisé le développement des colonies. Il fut impossible de les visiter et de donner un supplément de nourriture à celles qui en manquaient. Dès le 13 avril, heureusement, le soleil se mit de la partie et continua à favoriser nos butineuses dans la seconde moitié d'avril et le début de mai. Epuisés par la forte récolte de l'année précédente, les arbres fruitiers n'ont guère fleuri. Un vent violent et une forte hausse de la température desséchaient nos prairies et la dent-de-lion pourtant très abondante. C'était la funeste sécheresse qui s'annonçait et qui devait malheureusement durer toute la bonne saison.

On dit que les années sèches sont favorables à l'apiculture, mais à la condition cependant qu'il y ait assez d'humidité dans le sol pour que la sécrétion du nectar puisse se faire. La miellée elle-même, dernier espoir des apiculteurs, fut compromise, de sorte que 1947 fut, comme ses devancières, une année de récolte bien médiocre. La moyenne, qui fut très différente suivant les régions, peut être évaluée de 6 à 8 kg. Genève semble avoir été particulièrement privilégiée avec une moyenne de 15 kg.

Dans son rapport très complet, publié dans le *Bulletin* de décembre, M. G. Matthey, du Locle, nous donne des détails très intéressants sur les conditions météorologiques de 1947. Nous pouvons nous estimer heureux d'avoir confié à M. Matthey cette station d'observation de la Suisse romande. Grâce à ses connaissances et à un travail minutieux de tous les jours, M. Matthey est à même de nous communiquer le résultat intéressant de ses expériences. Nous l'en remercions.

A cause précisément de la pénurie de miel et aussi, avouons-le franchement, à cause du manque d'initiative de certains présidents de sections, le contrôle n'a été que très peu demandé par les membres de la Romande. 107 contrôle seulement ont eu lieu l'année dernière, soit 82 pour Fribourg, 22 pour Vaud et 3 à Genève. C'est vraiment insignifiant ! Il faut absolument que toutes les sections prennent au sérieux l'organisation du contrôle, car en cas de récolte abondante, les grossistes l'exigeront à nouveau et profiteront pour n'offrir aux apiculteurs qu'un prix inférieur. Nous devons user de tous les moyens qui sont à notre disposition pour lutter contre l'envahissement des miels étrangers qui reviennent actuellement à fr. 2.15 plus fr. 1.40 de droit d'entrée. L'hiver 47-48 ayant été très doux, le miel ne s'est

pas bien vendu, si bien qu'il y a encore, ce printemps, de grandes quantités de miel dans beaucoup de magasins et chez les grossistes, de sorte que si la récolte est abondante en 1948, il y aura mévente.

Malgré l'augmentation sensible des frais d'exploitation de nos ruchers, il ne saurait être question de relever le prix du miel.

Il s'agit d'ailleurs de savoir si le prix officiel doit être maintenu. M. Lehmann, président de la Société alémanique, demande précisément l'avis de la Romande et de la Société tessinoise, afin qu'une entente intervienne pour toute la Suisse. La décision de l'Office fédéral des prix, qui date de 46, fait règle aussi longtemps qu'elle n'est ni supprimée, ni modifiée. Une décision devra donc être prise d'entente entre les trois associations suisses d'apiculture. L'essentiel, c'est que les apiculteurs fassent preuve de solidarité en respectant les prix fixés qui leur seront communiqués en temps voulu par la voie du *Bulletin*.

Le 3 février, nous apprenions avec beaucoup de satisfaction, que le rationnement du sucre était enfin supprimé. Nous pourrions donc à l'avenir disposer de sucre en quantité suffisante pour le nourrissement de nos chères abeilles.

Nous pouvons cependant nous déclarer heureux de ce que nos abeilles n'ont pas manqué de la nourriture nécessaire pendant ces longues années de guerre. Les apiculteurs suisses ont été privilégiés en comparaison de leurs collègues des pays voisins. Nous le devons avant tout à la prévoyance de nos autorités fédérales; aussi serions-nous injustes si nous ne songions à leur adresser notre vive reconnaissance.

Elles ont compris que l'abeille devait aussi, selon ses disponibilités, contribuer à alimenter le pays par les produits du rucher et du verger. Grâce à la bienveillance et à la sage compréhension de l'OGA et de M. Meyer-Tzaut en particulier, grâce aux dirigeants de la Société alémanique, tout spécialement de MM. Dr Morgenthaler et Lehmann, des attributions de sucre nous ont été régulièrement accordées neuf années durant. Merci donc à tous ceux qui ont si largement contribué au bien de l'apiculture suisse pendant les sombres années de cette guerre dévastatrice.

Nous avons malheureusement rompu, l'année dernière, avec une tradition pourtant chère à tous les apiculteurs romands; il s'agit de la fête de la Romande. Aucune section ne s'étant présentée à l'A. D. 47, nous avons fait des démarches auprès de plusieurs sections vaudoises, mais sans résultat. Par contre, j'ai le plaisir de vous communiquer que la Fédération valaisanne s'est déjà annoncée pour nous recevoir cette année. Nous l'en remercions et nous nous réjouissons déjà d'aller fraterniser avec nos

chers amis valaisans, qui, comme toujours, nous accueillerons avec beaucoup d'empressement dans ces sites merveilleux du beau Valais. Ces journées apicoles qui coïncideront d'ailleurs avec les fêtes du Rhône auront lieu à Sierre au début de juillet. Le *Bulletin* vous renseignera en temps opportun sur les détails de ces manifestations. Veuillez surtout vous inscrire à temps pour ne pas compliquer le travail déjà si astreignant des organisateurs.

Le concours de ruchers subsidié par la Romande a été attribué aux sections valaisannes qui n'avaient pas concouru l'année dernière. Le jury, composé de M. M. Mayor, Thiébaud et Rey-Bellet, a visité une douzaine de ruchers situés dans la plaine et dans les vallées alpestres. Il a eu le plaisir de décerner 12 diplômes, dont 4 avec médailles d'or, 6 d'argent, 1 de bronze, ainsi qu'une mention. Il a procédé également, dans le même secteur, au concours d'élevage de reines, à l'occasion duquel 2 médailles d'or ont été décernées à MM. F. Stöckli (98 points) et A. Philippoz (95 points), à Sion. Nos félicitations aux lauréats pour leur magnifique succès et nos remerciements aux membres dévoués du jury.

Le cours de montagne a également été attribué au Valais. Il a été suivi très régulièrement par de nombreux apiculteurs, venus parfois de très loin pour assister au cours pratiques et théoriques donnés avec beaucoup de compétence par MM. Soavi et Valet.

La réédition de la *Conduite du rucher* a malheureusement subi un certain retard par suite du décès de M. Schumacher, chargé de la mise au point du texte et du choix des clichés ; nous remercions notre secrétaire Niquille d'avoir bien voulu accepter d'achever ce travail. M. Payot nous a promis que l'impression de cet ouvrage ne tarderait guère. Souhaitons-le, afin que dans le courant de cette année, la *Conduite du rucher* puisse enfin être mise à la disposition des jeunes apiculteurs, avides de compléter leurs connaissances apicoles.

L'état sanitaire de nos ruchers est encore loin d'être satisfaisant. Si la loque est heureusement en forte régression, l'acariose continue à faire des ravages en bien des endroits. Nos inspecteurs ont beau faire preuve de beaucoup de vigilance, ils n'arriveront pas à enrayer les progrès de cette maladie sournoise, tant qu'ils ne pourront pas compter sur une sérieuse et consciencieuse collaboration de la part des apiculteurs eux-mêmes. Mettons scrupuleusement en pratique les conseils que M. Dr Morgenthaler nous communique encore dans le *Bulletin* de février où il recommande l'envoi d'échantillons d'abeilles provenant de colonies mortes au cours de l'hiver ou au printemps.

Nous ne pourrons jamais assez être reconnaissants envers M.

Dr Morgenthaler qui nous fait profiter de toute sa science et de son grand dévouement dans la lutte contre les maladies des abeilles. Notre reconnaissance va également à ses précieux collaborateurs et collaboratrices de la station du Liebefeld.

Je tiens à vous communiquer une décision prise dernièrement par le département fédéral d'Economie publique, division de l'agriculture, en vertu de laquelle les cours et conférences seront subsidiés dorénavant par les cantons et non plus par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande dont nous faisons partie et à laquelle nous versons une cotisation annuelle.

Le comité central devra s'entendre avec les départements cantonaux pour récupérer les montants que notre caisse aura versés aux sections pour conférences et cours accordés dans le courant de l'année. Pour le moment, les formulaires pour conférences doivent être demandés, comme précédemment, au président de la Romande. Une fois remplis, ils devront être renvoyés sans retard au caissier, M. Soavi, qui remboursera le montant versé aux conférenciers par les sections. Lors de la demande du formulaire, les présidents ou secrétaires doivent indiquer le nom du conférencier, ainsi que le sujet de la conférence, la date et le lieu où la conférence sera donnée.

Il arrive assez fréquemment qu'on me demande, en même temps que la feuille pour la conférence, des adresses de conférenciers. Je me permets, à ce sujet-là, de renvoyer les requérants à la liste des conférenciers qui a été publiée dans le *Bulletin* d'avril 45.

Il serait nécessaire d'établir à nouveau cette liste dans laquelle figureraient les nouveaux conférenciers, ainsi que les nouveaux sujets de conférences non inscrits dans l'ancienne liste. Je demande donc aux présidents de sections ou aux conférenciers eux-mêmes de me communiquer d'ici à la fin de ce mois, les renseignements nécessaires, afin que la nouvelle liste puisse paraître dans le *Bulletin* de mai. Vous pouvez déjà prendre note de deux nouveaux sujets de conférences de M. Dr Zimmermann, avenue du Mail, Genève. Voici le titre de ces deux conférences : « Reproduction et hérédité », ainsi que « Lois générales de l'hérédité et maladies héréditaires ».

A la suite du décès subit de M. Schumacher, votre comité a demandé à M. Valet de bien vouloir se charger de la rédaction de notre journal. Nous le remercions d'avoir daigné répondre avec tant de zèle à notre invitation, si bien que le *Bulletin* de février déjà a pu paraître presque sans retard. Dans notre journal de mars, le nouveau rédacteur vous demande de bien vouloir lui prêter votre précieuse collaboration, afin que notre cher *Bulletin* continue, comme par le passé, à contribuer au développement de

l'apiculture en terre romande. Nous sommes reconnaissants à M. Valet et nous espérons que de nombreux collaborateurs l'aideront à remplir avec succès ses délicates et importantes fonctions de rédacteur.

Nous remercions également M. Soavi qui a bien voulu se charger des absorbantes fonctions de caissier et d'administrateur. En procédant avec ordre et diligence, les caissiers et présidents de nos sections, auront à cœur de lui faciliter un travail aussi conséquent.

Je vous rappelle également que M. J. Dietrich (bibliothèque cantonale à Fribourg), a bien voulu reprendre le service de la bibliothèque de la Romande. M. Dietrich vous avisera par voie du *Bulletin* de la reprise de ce service. Veuillez lui laisser le temps nécessaire au déménagement et à l'installation de notre bibliothèque dans les nouveaux locaux, à Fribourg.

M. Paul Meunier a été nommé préposé aux assurances de la Romande. Veuillez lui faciliter le travail ingrat dont il a bien voulu se charger en vous montrant consciencieux dans vos réclamations et en observant les conditions précises de nos assurances.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier M. Dr Zimmermann pour ses « *Echos de partout* », toujours lus avec beaucoup d'intérêt dans notre *Bulletin* mensuel.

Est-il nécessaire de vous recommander l'acquisition de l'Agenda romand édité avec tant de soins par M. Hæsler, à St-Aubin. Il est tellement utile que chaque apiculteur digne de ce nom ne saurait plus s'en passer.

Messieurs les délégués, j'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais par crainte d'abuser de votre patience, je termine mon rapport en adressant de sincères remerciements à tous mes chers collègues du comité central, aux présidents de nos 48 sections, ainsi qu'aux membres dévoués de leurs comités respectifs pour le bon travail accompli durant l'année écoulée.

Chers délégués/ici présents, je vous demande instamment de continuer à travailler avec beaucoup de persévérance au milieu de ces apiculteurs qui vous ont fait confiance le jour où ils vous ont appelé à les diriger. Nous comptons sur votre influence et votre dévouement pour recruter de nouveaux membres.

L'effectif de la Romande qui n'était que de 3500 membres, il y a une quinzaine d'années, atteignait à fin 47 le beau chiffre de 6984 membres. A la suite de décès et du retard dans le paiement des cotisations, notre effectif est tombé à 6392 membres. Il faut donc récupérer les hésitants, enrôler les jeunes, de façon à atteindre en 1948 le beau chiffre de 7000, si possible.

Puissions-nous, chers amis apiculteurs, marcher sans cesse en

présence de Dieu, pour que notre vie, simple et sincère, soit un miroir fidèle comme ces petits lacs perdus dans nos hautes montagnes, dont les eaux sont toujours bleues, parce que, proches du ciel, elles en reflètent constamment l'azur.

L. Gapany, président.

Pesées des ruches sur bascules du 11 mars au 10 avril

Chêne-Bourg-Genève, alt. 390 m., dim. 800 gr. — Bex I, alt. 430 m., dim. 1150 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 2100, 3300 et 3000 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 7800 gr. ? Marnand, alt. 481 m., dim. 3250 gr. — Autavaux, alt. 483 m., dim. 450 gr. — Bex II, alt. 500 m., dim. 2050 gr. — Berlincourt, alt. 505 m., dim. 1400 gr. — Senarclens, alt. 586 m., dim. 3100 gr. — Vuarrenge, alt. 650 m., dim. 3750 gr. — Dombresson, alt. 743 m., dim. 3700 gr. — Chézard, alt. 760 m., dim. 3300 gr. — Savagnier, alt. 772 m., dim. 1600 gr. — Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 1600 gr. — L'Etivaz, alt. 1144 m., dim. 3250 gr. — Les Caudreys/Le Sepey, alt. 1150 m., dim. 3300 gr.

Stations d'observations

Cointrin-Genève, alt. 391 m., 750 gr., température minimum 2, maximum 24 degrés. 6 jours avec pluie, total 47½ mm. L'hydrographe a oscillé entre 30 et 100 %. Le baromètre entre 705 et 720 mmHg. — Marcelin-Morges, alt. 398 m., dim. 2000 gr. — Ecole normale Delémont, alt. 440 m., dim. 3500 gr., température minimum 2, maximum 18 degrés. Le baromètre a oscillé entre 710 et 736 mmHg. — Châteauneuf, alt. 510 m., dim. 3800 gr., température minimum 6,7, maximum 23,7 degrés. — Grangeneuve, alt. 638 m., dim. 1200 gr., température minimum 8, maximum 25 degrés. Le baromètre a oscillé entre 706 et 722 mmHg. — Cernier, alt. 825 m., dim. 3000 gr., température minimum 0, maximum 14 degrés. 5 jours avec précipitations, total 22,7 mm.

Nouvelles des stations

Territet. Les abeilles n'ont pas profité de la floraison des cerisiers vu l'état du temps. — Autavaux. Le 8 avril, un collègue a eu un essaim. Serait-ce le signe d'une récolte exceptionnelle ? — Berlincourt. Le développement est très en retard. La bise enlève beaucoup de butineuses. — Cointrin-Genève. Depuis 1826, le mois de mars qui vient de s'enfuir a été le plus chaud enregistré par les observatoires.

Delémont, avril 1948.

J. Walther.



Conseils aux débutants pour mai 1948

« En avril, n'ôte pas un fil. »

La chaleur estivale dont nous avons joui en février déjà, mais en mars surtout semblait nous dire que le printemps s'était tout à fait installé et qu'il fallait radoter pour croire à des retours de froid. Hélas, avril n'a pas attendu pour nous prouver qu'il était par excellence le mois capricieux, et qu'il nous gardait en réserve ses rebuses de « l'épine noire » et celles du « coucou ». La neige tombée en abondance en ce début de mois a repris pied assez bas sur les flancs de nos montagnes. Cela n'a pas duré, heureusement pour nos vergers et nos abeilles, aussi espérons que rien n'a souffert. Cependant, dans quelques régions, l'alerte a été vive. Le temps semble maintenant se réchauffer sérieusement et aujourd'hui, 19 avril, nous avons une température très agréable. Saluons donc la venue de mai tout proche.

Mai, le « joli mois de mai » tant chanté, n'est-il pas pour les apiculteurs le mois béni par excellence, celui où toutes les opérations sont possibles et avec le maximum de chance de réussite. En ce mois des fleurs, nos abeilles acceptent tout, se prêtent à tout et cela surtout si la saison est favorable, si la chaleur et le soleil daignent nous faire risette.

A cette époque de l'année, nos colonies doivent être prêtes à la récolte, c'est-à-dire actives, populeuses et pourvues d'une reine féconde. La ponte a été activée par le nourrissage stimulant, les

apports de nectar fourni par les fleurs des arbres fruitiers, des dents-de-lion. C'est à ce moment que les qualités de nos reines peuvent le mieux se juger (régularité, densité, abondance de la ponte) ; profitons donc de noter les meilleures, de sélectionner en vue de l'élevage. Pensons aussi aux médiocres, à celles qui seront à changer, car chacun sait qu'il vaut mieux dans nos ruchers une colonie de choix que deux médiocres. Si donc, mon cher débutant, vous possédez encore des ruchées faibles, moyennes même, réunissez-les. Cela vous permettra d'avoir une ruche populeuse capable de vous donner une ou deux superbes hausses pour peu que le soleil vous apporte son aide.

Mai va nous ramener aussi le bruissement spécial du vol des essaims. Quel magnifique spectacle que la sortie et le tourbillonnement de ces milliers d'insectes énfievrés ! Et pourtant, n'annonce-t-il pas à l'apiculteur la fin du beau rêve tant caressé... « La hausse pleine de ce blond et onctueux nectar ? »

Avec l'apiculture moderne, qui permet la multiplication des colonies, sans que l'essaimage soit nécessaire, tout doit être mis en œuvre pour l'éviter. Comment arrêter ou tout au moins mettre un frein à cette plaie qui parfois gagne nos ruchers ? De nombreux procédés sont recommandés dans les traités d'apiculture. Il y a la sélection des souches ; n'élever que sur des colonies non essaimeuses. Pendant plusieurs années, j'ai essayé ce procédé. Tout semblait aller à merveille, un, deux essaims par année avec soixante ruches ; puis vient 1946 avec son gel du 1er mai, ses pluies forçant les abeilles à l'inactivité. Au retour des beaux jours, ce fut un feu d'artifice : trente-six essaims, sans compter ceux qui tirèrent leur révérence sans attendre ma visite au rucher. La sélection des souches donne, j'en suis certain, malgré 1946, d'excellents résultats, mais ne peut pas tout. Il est absolument nécessaire, me semble-t-il, d'augmenter la capacité de la ruche au fur et à mesure de l'accroissement de la population. Il vaut donc mieux, sur nos fortes colonies, placer nos hausses trop tôt que trop tard. Peut-être coure-t-on le risque de voir la reine y pondre dans les deux ou trois cadres du centre. Est-ce un mal ? Nous ne le croyons pas, si nous avons eu soin de choisir ces cadres, et de ne mettre que de ceux construits en cellules d'ouvrières. Sitôt le couvain éclos, il sera remplacé par du nectar, pour le plus grand profit de l'apiculteur. Pour éviter la ponte dans la hausse, on pourrait utiliser la grille à reine ou encore les cadres épais de 40 ou 45 millimètres dont les cellules profondes empêchent la reine d'y déposer ses œufs.

D'autres procédés peuvent aussi atténuer la fièvre de l'essaimage.

a) Permuter deux colonies, l'une très populeuse avec une autre de force moyenne. S'il y a récolte, tout se passera sans bataille,

mais il est cependant prudent de donner la même odeur aux deux ruchées.

b) Placer au centre du nid à couvain un ou deux cadres bâtis. (Il m'est arrivé avec ce procédé de faire abandonner et détruire par les abeilles des cellules royales en construction.)

Cependant, le moyen le plus sûr, de lutter contre l'essaimage est encore d'avoir constamment dans nos colonies de jeunes reines vigoureuses, ayant la possibilité d'étendre à volonté une ponte abondante. Ces colonies, satisfaites de leur reine, éprouvent bien rarement le besoin de la remplacer par l'essaimage.

Mon cher débutant, surveillez donc attentivement vos reines, contrôlez avec exactitude leur possibilité et leur âge, je crois que c'est là une des clefs qui conduit au succès en apiculture.

Mai est aussi le mois où il faut placer les hausses. Profitons de toutes nos jeunes cirières pour leur faire bâtir de beaux cadres appelés à remplacer ceux que l'extracteur ou la maladresse... du couteau à désoperculer auront mis hors service. Plaçons au milieu de chaque hausse un cadre muni d'une cire. Pensons aussi aux sections.

Si la récolte est bonne, si le temps nous est propice, songeons aussi à mettre en route un élevage de reines. Celles élevées pendant la grande récolte, nourries avec bon miel et pollen frais, sont généralement de choix, vigoureuses et robustes.

Et maintenant, mon cher débutant, puisse mai tenir toutes les promesses qu'il nous laisse entrevoir.

Gingins, le 19 avril 1948.

M. Soavi.

Rapport de l'inspecteur cantonal des ruchers vaudois pour l'année 1947

(Suite et fin.)

Loque européenne

Cette maladie apparaît chaque année, au printemps, dans nos ruchers. En général, elle se limite à une ou deux colonies, elle est parfois virulente, parfois bénigne.

Le meilleur moyen de l'éviter, nous le répétons, c'est de maintenir son rucher prospère, d'avoir de fortes colonies ; l'apiculteur inexpérimenté provoque souvent cette infection du couvain par sa maladresse, par des visites inopportunes répétées, en formant des essaims artificiels, en divisant des colonies, en introduisant des feuilles de cire gaufrée trop tôt et à la mauvaise place.

Les visites trop hâtives des ruchers sont dangereuses. Je sais qu'on voudrait connaître de quelle force est cette ruche, si la reine a commencé à pondre, etc. Puis on voudrait nettoyer à fond la ruche. Le meilleur conseil à donner à l'apiculteur est de se garder d'ouvrir la ruche. Tout au plus doit-on, par un beau jour, lever légèrement la couverture pour examiner s'il y a encore de la nourriture, et c'est tout.

Février et mars sont des mois traîtres. Un ou deux beaux jours sont

suivis de retours de froids très vifs et si, par une visite intempestive, on a forcé la reine à étendre sa ponte, le froid peut y occasionner bien des dégâts : couvain refroidi, loque européenne peut-être, sorties d'abeilles qui, excitées par cette ponte, s'en vont pour ne plus rentrer.

Le plus grave cas de loque européenne que nous avons constaté au cours de l'état dernier est certainement dû à de trop nombreuses visites, à des divisions exagérées. Donc, attention !

Les cas signalés en 1947 se répartissent comme suit :

<i>Districts</i>	<i>Localités</i>	<i>Ruchers</i>	<i>Ruches malades</i>	<i>Ruches détruites</i>
Avenches	Oleyres	1	2	2
Aubonne	Gimel	1	1	1
	Montherod	1	2	2
Cossonay	Cossonay	1	2	—
	Senarclens	1	2	2
Echallens	Goumœns-la-Ville	1	1	1
	Penthéréaz	1	1	1
Lausanne	Lausanne	1	4	3
	Vers-chez-les-Blanc	1	1	1
Lavaux	Monts de Pully	1	1	1
Morges	Aclens	1	2	2
	Préverenges	1	2	2
	Bussigny	1	1	1
	Echichens	1	1	1
	St-Saphorin	1	1	1
	Romanel	2	2	2
Nyon	Nyon	2	5	2
Moudon	Moudon	1	2	2
	Brenles	2	4	4
Payerne	Treytorrens	1	1	1
Vevey	Mont-Pèlerin	1	1	—
	Corseaux	1	1	1
Yverdon	Molondin	2	11	11
	Aigle	Gryon	1	1
24 localités		28	52	44

Indemnités. — Nous avons versés pour 44 ruches détruites : Fr. 1884.25. Indemnité moyenne : Fr. 43.— environ.

Loque américaine

Considérée à juste titre comme la plus tenace et, de ce fait, la plus difficile à extirper d'un rucher, la loque américaine n'a pas progressé depuis l'année dernière, au contraire. Malheureusement, malgré tous nos efforts, nous retrouvons cette maladie du couvain dans plusieurs ruchers où elle avait déjà causé des pertes ces dernières années. L'immunisation des abeilles contre les germes pathogènes étant encore inconnue, l'emploi de mesures prophylactiques est notre unique moyen de lutte contre cette pourriture du couvain. Jamais la surveillance de foyers existants ne sera trop sévère. C'est l'effort conjugué de l'apiculteur et de l'inspecteur qui est nécessaire, indispensable. Nous connaissons la résistance des spores du *Bac. larvæ* ; nous savons qu'elles peuvent conserver leur faculté germinative durant des années. Aussi ne pouvons-nous que répéter les recommandations souvent formulées et demander aux inspecteurs régionaux des ruchers de suivre exactement les instructions qu'ils ont reçues.

C'est déconcertant pour l'inspecteur qui a pourtant fait de son mieux

de voir réapparaître la loque américaine là où il croyait l'avoir extirpée à jamais.

Répartition des foyers au cours de l'année 1947

<i>Districts</i>	<i>Localités</i>	<i>Ruchers</i>	<i>Ruches malades</i>	<i>Ruches détruites</i>
Aubonne	Bière	2	4	4
Aigle	Ormont-Dessous	6	8	8
	Vers l'Eglise	2	3	3
Cossonay	Pampigny	1	1	1
Lausanne	Chailly	1	2	2
	Vers-chez-les-Blanc	1	1	1
Lavaux	Savigny	1	4	4
Oron	Oron-la-Ville	3	6	6
	Maracon	1	4	4
9 localités		18	33	33

Indemnités. — Les indemnités suivantes ont été versées pour 33 ruches détruites dans 18 ruchers : Fr. 2074.42. En moyenne par ruche : Fr. 63.— environ. Il reste 162 ruches suspectes dans ces ruchers.

Sacbrood

Le sacbrood, autre maladie du couvain, semble avoir fait moins de dégâts en 1947 que l'année précédente. Dans la plupart des cas, le changement de reines suffit à rétablir la santé de la colonie. Nous prions les apiculteurs qui trouvent de nouveaux cas, d'envoyer des échantillons de rayons à analyser.

Acariose des abeilles

Les cas d'acariose dont nous avons eu connaissance au cours de l'année se répartissent ainsi :

<i>Districts</i>	<i>Ruchers</i>	<i>Districts</i>	<i>Ruchers</i>
Avenches	1	Morges	4
Aubonne	3	Moudon	6
Aigle	2	Nyon	5
Cossonay	6	Orbe	5
Echallens	2	Oron	5
Grandson	4	Payerne	3
Lausanne	13	Rolle	2
Lavaux	5	Vevey	8
La Vallée	1	Yverdon	7

Dans 82 ruchers comptant 886 colonies, nous en avons trouvé 145 de gravement atteintes. 51 colonies sont mortes ou ont été détruites. 740 ruches suspectes furent traitées.

Nous pouvons déduire de ce qui précède que l'acariose n'est pas en augmentation depuis l'an passé. Nous la trouvons pourtant dans de nouveaux ruchers. Il s'agit de minimes foyers, il importe d'y prendre garde car, sans aucun doute, si l'apiculteur ne traite pas ses ruches, le foyer s'étendra de mois en mois.

Le traitement aux vapeurs sulfureuses au moyen des cartons continue à se généraliser. Plusieurs sections ont organisé la lutte.

Nous rappelons qu'on peut traiter sans interruption pendant 10 jours, quand les abeilles sortent normalement. Le meilleur moment, c'est l'automne, au moment du nourrissage et de la mise en hivernage. Le canton de Vaud est l'un des plus touchés par cette maladie des abeilles.

Nous avons le devoir, apiculteurs, inspecteurs et sections d'apiculteurs, de persuader les indécis et les négligeants à entreprendre la lutte. Ce n'est qu'en persévérant et en appliquant scrupuleusement les remèdes recommandés que nous arriverons à maintenir des ruchers prospères et sains.

Inspecteurs des ruchers

En terminant ce rapport, nous voulons dire à tous ceux qui contribuent au maintien de la santé de nos ruchers vaudois notre reconnaissance. La collaboration de tous est précieuse et nécessaire. A nos inspecteurs qui, cette année, ont été par trop modestes dans leurs travaux de contrôle, prière de bien vouloir faire un effort pour augmenter le nombre de leurs inspections. Ces visites sont attendues par les apiculteurs. Leurs conseils contribuent à améliorer la tenue des ruchers, ils redressent des erreurs, ils encouragent ceux qui ont eu du malheur. Le printemps est la meilleure saison pour visiter les ruchers. Aussi insistons-nous pour que le travail se fasse à ce moment-là. Les visites d'automne sont celles de contrôles. Du reste, au printemps, les inspections sont combien plus faciles, agréables. Les observations sont plus utiles qu'en fin de saison.

Démission

Nous avons enregistré la démission de M. Aimé Courvoisier de Trélex. Pendant de nombreuses années, il fut le précieux collaborateur de l'inspecteur cantonal, particulièrement dans la lutte contre l'acariose. Ses connaissances apicoles, la tenue de son rucher, ses conférences, ses judicieux conseils ont contribué non seulement à maintenir en santé nos ruchers, mais M. Courvoisier a beaucoup fait pour le développement de l'apiculture en terre vaudoise. Nous lui exprimons nos sincères remerciements.

Liebefeld et département de l'Intérieur

Au cours de l'année, nous avons eu des rapports continus, précieux, cordiaux, avec la section « Maladie des abeilles » de la station fédérale de bactériologie au Liebefeld. M. le Dr O. Morgenthaler fut l'artisan de cette utile collaboration et nous l'en remercions bien sincèrement.

Nous adressons également nos remerciements au Service vétérinaire cantonal, à son chef de service et à l'Institut vétérinaire. La collaboration que chaque service apporte dans la lutte que nous soutenons contre les maladies des abeilles nous est précieuse aussi et appréciée.

Morges, le 6 février 1948.

L'inspecteur cantonal des ruchers :

A. VALET

Connaissez-vous ce massacreur d'abeilles qu'est le Philanthe apivore ?

Le Philanthe apivore, de son nom latin *Philanthus apivorus*, est un hyménoptère fouisseur très commun. Il a l'aspect d'une petite guêpe longue de 14 à 17 mm. striée de plaquettes triangulaires jaunes et noires.

Il vit de préférence dans les gravières abandonnées où il trouve un sol facile à creuser. Quoique vivant solitaire, il aime cependant à se rassembler en un même point. On aperçoit alors une multitude de trous qui sont autant de terriers, comme si le sol avait reçu une décharge de chevrotine !

Le Philanthe apivore est un chasseur et un tueur d'abeilles. Il ne se contente pas de vivre du nectar qu'il puise dans les

fleurs, il trouve plus simple d'aller le chercher dans le jabot de l'abeille butineuse qu'il poignarde lâchement d'un coup d'aiguillon placé directement dans ses ganglions cervicaux. Après avoir extrait de sa victime par pressuration tout le miel qu'elle contenait, le cadavre est alors abandonné ou emporté au nid où il sera donné en pâture aux larves nourries, au jour le jour, de cette chair. Chose curieuse, le miel est un véritable poison pour les larves de Philanthe aussi chaque cadavre d'abeille est-il soigneusement débarrassé de toute trace de miel.

Lorsqu'on explore délicatement le terrain en y coupant des tranches successives, on peut se rendre compte que chaque terrier long de 30 à 40 cm. se termine par une sorte de petite cavité à l'intérieur de laquelle on trouve, en hiver, un petit cocon fixé horizontalement contre la paroi et, sous celui-ci, un tas de débris qui ne sont autres que des fragments d'abeilles qui n'ont pas été consommés par la larve avant de filer son cocon.

Le Philanthe apivore vit donc de brigandage, non seulement il poignarde ses victimes pour les détrousser, mais leur cadavre va finir dans le garde-manger de cet insecte éminemment nuisible à l'apiculture !

P. Zimmermann.



Quand aurons-nous des jardins phénologiques ?

Nous lisons dans la *Revue française d'apiculture*, sous la plume de M. J. Sanson, ce qui suit :

« La phénologie est l'étude des rapports existant entre les phénomènes périodiques de la vie végétale et les conditions atmosphériques et des causes qui modifient ces rapports. Cette étude doit avoir à la base des observations simultanées portant, d'une part, sur le développement des plantes spontanées, c'est-à-dire la notation des dates auxquelles se produisent les phénomènes apparents de la végétation, tels que le feuillaison, maturation, défeuillaison, et, d'autre part, sur les variations des principaux facteurs météorologiques comme la température, radiation, insolation, pluviosité, humidité, etc. La phénologie peut donc venir en aide à l'apiculture

car, après de nombreuses années d'observations ainsi comparées, il est possible de déduire de ces données des indications concernant les dates moyennes et extrêmes de chacune des phases végétatives et leur variabilité d'une année à l'autre en fonction des conditions climatologiques.

Le dernier congrès météorologique qui s'est tenu en 1946, à Toronto, a prescrit aux services météorologiques de tous les Etats du monde d'établir des listes nationales de plantes phénologiques. Il est donc de l'intérêt des apiculteurs d'insister auprès des organismes météorologiques officiels de leur pays pour que deux ou trois plantes mellifères convenablement choisies soient comprises dans toutes les listes nationales. »

Nous devons donc nous occuper sérieusement de la chose et ne pourrions-nous pas envisager, en Suisse romande, la création dans nos stations d'observations, de jardins phénologiques où seraient cultivées les plantes mellifères les plus typiques. De cette façon, les données météorologiques fournies par ces stations seraient heureusement complétées et auraient une signification !

La France s'occupe de l'effet des traitements antiparasitaires sur les abeilles

Le ministère de l'Agriculture rend attentif tous les apiculteurs français qu'en 1948 les études et enquêtes sur les intoxications d'abeilles survenant à la suite d'applications de produits antiparasitaires dans les cultures, seront poursuivies en commun par la Station centrale de zoologie agricole, le laboratoire de recherches apicoles et le laboratoire de phytopharmacie.

Croisement et agressivité

Selon M. H. Bossong dans *L'Abeille de France*, l'agressivité des abeilles métisses se produit dans le sens *mère italienne, mâle noir*, dans le sens contraire *mère noire et mâle jaune*, les métisses restent doux. Selon lui, l'agressivité est un symptôme de dégénérescence et se manifesterait dans un déséquilibre de certains caractères héréditaires.

L'usage du miel ferait maigrir

Il ressort de travaux faits par un jeune médecin hongrois, le Dr Ernő Merey, que le miel aurait sur l'organisme de l'homme un effet amaigrissant. C'est ainsi qu'il a pu constater chez des femmes en traitement au miel une perte de poids allant jusqu'à 14 kg.

La cure de miel doit être conduite d'une façon rationnelle et être combinée avec une cure de sommeil, douze à treize heures par jour. Contrairement à ce que l'on croit, dormir ne ferait pas engraisser. Il faut éviter de se lever tôt pendant la cure, le sentiment de la faim étant le plus fort entre six et neuf heures du matin, par contre, il est indiqué de se coucher après minuit.

La cure consiste à absorber pour toute nourriture, pendant un mois dans les cas d'obésité tenace, 330 gr. de miel par jour et 100 gr. de viande. Les personnes ayant simplement une tendance à grossir peuvent, une fois par semaine, se mettre au miel.

L'avantage de cette cure est qu'elle n'amène aucune diminution des capacités physiques et intellectuelles et, de plus, supprime totalement la faim.

Ainsi, mesdames qui désirez avoir une taille de guêpe, faites une cure de miel... suisse bien entendu !

L'hiver 1947-1948

Moins exceptionnel en douceur que ne le fut son devancier en froidure, l'hiver 1947-1948 mérite cependant une mention particulière.

Vu la persistance du temps doux, la grande majorité du public l'a considéré comme exceptionnel. La brusque survenance, dès la mi-février, d'un type de temps radicalement différent de celui qui s'était maintenu eut pour effet d'abaisser singulièrement la température moyenne de l'hiver et de ramener cette saison au rang *d'un hiver simplement doux*. La vague de froid a suffi pour abaisser la température moyenne de l'hiver d'environ un degré, sans elle l'hiver 1947-1948 aurait bénéficié d'une moyenne comparable à celle de l'hiver 1911-1912 qui occupe le 4^{me} rang des hivers les plus doux des cent dernières années.

(*La Nature.*)

P. Zimmermann.

Sur le marquage des reines

Dans son article « En passant... » du *Bulletin* d'octobre 47, M. L. M. B. fait part de nombreux griefs à l'égard du marquage au moyen d'une pastille métallique. Il déconseille vivement ce système estimant cette marque dangereuse et encombrante pour la reine et affirme que : « généralement, cela ne tient pas très longtemps ».

J'ai trouvé ce jugement bien sévère et j'espérais qu'une opinion plus favorable se manifesterait dans un *Bulletin* suivant mais, c'est au contraire un véritable réquisitoire de M. Fleury, contre ce système, que nous a apporté le *Bulletin* de janvier. Il me paraît donc temps et opportun d'apporter mon modeste témoignage en faveur de ce procédé de marquage qui est susceptible de rendre de précieux et nombreux services à chacun, avant qu'il soit entièrement et définitivement discrédité aux yeux de ceux qui n'ont pas encore pu en apprécier les avantages (soit qu'ils n'aient jamais voulu acheter des reines marquées de cette façon ou pas osé en tenter l'application) et aussi pour redonner confiance à ceux qui auraient éprouvé quelques revers dans ce domaine.

Je dois signaler, au préalable, que je n'ai aucun intérêt dans la fabrication ou la vente du matériel incriminé. En outre, on voudra bien admettre que la pastille métallique n'est pas réellement lumineuse par elle-même ; elle ne constitue qu'une surface réfléchissante ; c'est un miroir, rien de plus. Elle demeure, par conséquent, absolument invisible dans l'obscurité de la ruche. Quant à son action sur le comportement des abeilles lors d'une visite, elle est certainement nulle ou peut, du moins, être considérée telle, en regard du dérangement considérable que représente l'ouverture même de la ruche.

Ceci dit, je ne vois vraiment pas en quoi cette pastille métallique peut être dangereuse pour la reine ; il faut simplement veiller à ce qu'elle plaque bien sur tout son pourtour. Pour obtenir un bon résultat, elle ne doit pas être utilisée telle qu'on l'obtient de l'emporte-pièce, mais il faut avoir soin, avant de l'appliquer, de lui donner une forme bombée en l'appuyant fortement d'un doigt sur une grosse tête d'épingle ; mettre la colle sur le dos de la reine et placer la pastille en appuyant suffisamment mais délicatement, et de préférence avec l'extrémité d'un doigt, afin de ne pas blesser la reine. Si quelques petites bavures de colle se sont produites, les abeilles les feront généralement disparaître en peu de temps. Contrairement à ce qu'on a pu lire, cette marque tient parfaitement plusieurs années, si elle a été convenablement collée, sans que la reine paraisse gênée dans l'accomplissement de sa tâche.

L'hypothèse d'un « frottement désagréable » qui irriterait les abeilles, suivant M. Fleury, ne peut être retenue. Chacun aura pu constater comment les abeilles s'accrochent constamment les unes aux autres par n'importe quelle partie du corps pour être persuadé qu'elles sont loin de réagir, à la manière des humains, dans des situations comparables ; par exemple, réunis en foule, pressés d'atteindre quelque chose ou un endroit où il faut être bien placé ! Les piqûres au poignet ne peuvent être mises en parallèle ; là, l'abeille est sur la défensive, elle a été attaquée. Si M. Fleury ne peut trouver d'autre raison plausible au remplacement de ses reines, la saison même de leur introduction, il faudrait admettre que la pastille a vraiment été appliquée d'une manière défectueuse. Sauf erreur, la plupart des éleveurs marquent les reines au moment de leur expédition ; ils ne sont donc pas en mesure de s'assurer qu'elles continuent de se porter normalement après l'opération. Ainsi, par exemple, si l'emporte-pièce a été utilisé pour fixer la pastille, une pression exagérée du piston peut avoir enfoncé quelque peu la chitine du dos (scutum) ; sans être mortel, cet accident peut avoir amoindri suffisamment la reine pour que les abeilles éprouvent le besoin de la remplacer. Personnellement, je contrôle le marquage à la

loupe et m'assure que la reine peut toujours voler normalement après l'opération ; en outre, je n'en dispose pas sans avoir vérifié qu'elle continue de pondre.

On paraît aussi faire grief à la pastille métallique d'être une véritable lanterne alors que ce fait devrait constituer une référence. Il semble que si le marquage a, avant tout, pour but de renseigner sur l'âge de la reine, il doit aussi en faciliter la recherche lorsqu'elle est nécessaire. Une raison, en quelque sorte sentimentale, milite également en faveur d'une marque très visible ; en effet, si le producteur professionnel de miel se soucie peu de voir ou pas ses reines lors des visites, il n'en est pas de même de l'amateur qui possède des ruches plutôt par goût que par esprit de lucre et qui éprouve toujours un certain plaisir s'il a pu voir « sa » reine à l'occasion d'une visite ; ce lui est une légère compensation à la douleur de quelques piqûres.

Le marquage au moyen de la couleur est un peu plus expéditif mais la pastille peut rendre des services qui valent bien les quelques minutes qu'il faut consacrer à son application. Elle peut être numérotée ou porter une lettre ou tout autre signe distinctif permettant ainsi l'identification certaine de chaque reine, ce qui peut être très utile en maintes occasions, notamment pour éviter toute contestation entre voisins au sujet de la provenance d'un essaim.

Je signalerai, cependant, en terminant que le matériel de marquage tel qu'il est fourni, présente, à mon avis, un petit inconvénient — auquel, d'ailleurs, le fabricant pourrait remédier facilement — : la feuille métallique destinée à la confection des marques blanches n'est pas de la même qualité que celle des trois autres feuilles ; elle est un peu moins épaisse. Il en résulte une moindre rigidité des pastilles, et c'est peut-être là qu'il faut chercher l'origine de certains succès. Pour ma part, je prélève, de préférence, les pastilles blanches ailleurs, par exemple dans un emballage de biscottes dont l'impression permet de tirer quantité de signes divers : lettres, chiffres, etc.

Cette légère restriction mise à part, le marquage au moyen de pastilles métalliques me paraît entièrement recommandable et je souhaite plein succès et complète satisfaction à tous ceux qui en feront l'essai.

Neuchâtel, février 1948.

Marcel Girardin.

Conférence du Rosenberg, à Zoug

des 16, 17 et 18 avril 1948

Chaque année, le comité de la Société suisse des amis des abeilles réunit en conférence les présidents des différentes sections et il invite également à cette occasion, les comités des sociétés sœurs.

Notre comité y a délégué cette année M. Ch. Thiébaud et le soussigné.

Le programme des journées comprenait une douzaine de conférences qui, toutes, furent suivies de discussions.

Il vous plaira de connaître les sujets traités dont voici en résumé la liste :

1. Devoirs des présidents de sections.
2. Que peut l'apiculteur-agriculteur pour augmenter, enrichir le champ de travail des abeilles.
3. Action pour la plantation des boutures de saules ; propagande par l'école, jardins scolaires, pépinières, etc.
4. Travail de l'inspecteur des ruchers dans la lutte contre les maladies du couvain.
5. Travail des inspecteurs de ruchers dans la lutte contre les maladies des abeilles adultes. Utilisation plus large par les apiculteurs des possibilités de renseignements qu'offre l'Etablissement fédéral de recherches du Liebefeld.
6. La race, son maintien, son importance. Développement de l'élevage rationnel. Action des comités de sections.
7. Devoirs des comités de sections pour que les visites de ruchers organisées soient profitables.
8. Rapports entre les stations de contrôle des récoltes et des stations d'observations.
9. Développement de la comptabilité. Préparation, formation de comptables-apicoles pour les cours.
10. Construction économique d'un pavillon.
11. Questions de droit touchant l'apiculture. Assurance responsabilité civile, etc.
12. Comment lire les journaux professionnels ? (*La Blauve*).
13. Devoirs des comités pour encourager les apiculteurs à utiliser le contrôle du miel et en favoriser la vente.

Voilà de quoi s'occuper pendant trois journées !

Tous les sujets étaient minutieusement préparés et traités par des maîtres en la matière.

Avouons que pour nous, un menu aussi copieux à digérer en si peu de temps, c'est un peu beaucoup. Nous entendons volontiers la langue de Goethe, mais dès que l'orateur s'oublie et parle la langue de la Suisse allemande, il faut un effort soutenu pour pouvoir suivre la discussion.

Mais l'atmosphère au Rosenberg est agréable, cordiale, courtoise. Pourrait-il en être autrement dans un site aussi charmant. Figurez-vous un élégant hôtel-restaurant, sis sur une colline qui domine Zoug, le lac et les campagnes environnantes. Au printemps, c'est un vaste jardin fleuri. Un rucher-pavillon de grande taille en annexe, un musée apicole, une belle salle de conférences, un restaurant accueillant : voilà le Rosenberg, lieu de pèlerinage des apiculteurs suisses, une source. On s'y rend pour apprendre, pour fraterniser, pour affermir et compléter ses connaissances, pour maintenir son enthousiasme, le communiquer ensuite à d'autres. Une chose frappe encore ! Ce sont les grandes qualités du président central, M. Lehmann de Berne, homme pacifique, pondéré, foncièrement bon, qualités qu'il communique à l'assemblée et qui facilitent certainement sa tâche pénible et délicate.

Nous nous proposons de revenir dans un prochain article sur l'une ou l'autre des questions agitées à Zoug, qui intéresse particulièrement la Société romande.

En terminant ce bref compte rendu, nous tenons à dire à nos amis de la V. D. S. B., et particulièrement à son comité central, le plaisir et l'intérêt que les délégués romands ont eus à Zoug et les remercient bien cordialement de leur avoir permis de participer à leurs travaux.

Le 22 avril 1948.

A. V.

Translations

I

Les translations ont déjà fait couler beaucoup d'encre et suscité bien des controverses. Retenons-en qu'elles intéressent bon nombre d'apiculteurs parmi les plus curieux des méthodes progressistes. En reprenant les éléments de ces discussions, je me propose de les rapprocher de la logique dans l'espoir d'être utile à ceux qui ayant manqué le but recherché dans cette opération spéciale, ont abandonné le transfert du couvain. Dans les méthodes suivies en nos régions — avec deux corps ou au moyen de trois corps — toutes les exigences d'acheminement de la ruche vers les conditions idéales de réalisation sont fort ressemblantes. D'une part, on utilise des cadres assez grands : Dadant, Voirnot, Campinois ; de l'autre, des cadres plus bas et plus petits : Langstroth, W. B. C., etc. Quoique je ne sois pas partisan des transferts de couvain opéré sur des ruches de deux corps, j'ai vu des réalisations de ce genre provoquer maintes fois des récoltes notablement supérieures à celles des ruches voisines traitées avec hausse, selon le procédé classique. Il est tout à fait normal que, quelle que soit la méthode adoptée, les grands cadres reçoivent autant de nectar que les petits. Cependant, vu leur surface, si nous exceptons les années d'abondance, le miel y sera disséminé et souvent incomplètement ou point operculé.

De plus, les avantages dus à la translation seront contrariés par le voisinage de la reine avec le couvain qui lui aura été enlevé.

Enfin, la ponte sera restreinte certes, mais fréquemment dans des proportions insuffisantes.

J'accorde cependant à ces apiculteurs que leurs récoltes doivent être supérieures à la normale dans leur région, puisque le transfert du couvain au-dessus d'une grille à mère s'accompagne du miel qui l'encadre ; c'est un vol au détriment des abeilles qui auraient utilisé, à l'élevage immédiat du couvain, le miel ainsi détourné.

Cette déviation coopère toujours dans une certaine mesure à freiner la ponte de la reine.

Voilà donc, par cette simple pratique, deux excellents résultats obtenus : réserves de miel au profit de l'apiculteur et réduction de la ponte.

En général, toutes les translations devraient procurer à l'apiculteur une récolte plus abondante.

Hélas ! Il y a loin de la théorie à la pratique ; dans une précédente étude parue récemment, nous proposons comme condition essentielle au succès de toutes les translations d'« *effectuer le travail par beau temps et au début de la miellée* ».

Je mets aujourd'hui à contribution les capacités de l'apiculteur ; la réduction de la ponte par suite de son intervention produira un effet avantageux ou préjudiciable à la colonie, fécond sujet à controverse. Le réalisateur heureux vantera les bienfaits de son opération ; l'autre, moins favorisé, la déclarera, selon le résultat, inutile ou dangereuse et la déconseillera à tout venant.

Le premier aura suivi les méthodes normales des translations en opérant au début d'une grande miellée ; le second aura transféré le couvain prématurément.

Dans le cas numéro 1, la ruche était, au moment de la récolte, abondamment peuplée d'ouvrières, libres des soins maternels à prodiguer aux larves. Elles auront accumulé dans un magasin rendu attrayant par la présence de couvain, les richesses mellifères des corolles rutilantes cependant que s'opérait simultanément la diminution de la population.

L'apiculteur a tiré profit de deux facteurs de succès : abondance de butineuses et réduction concomitante des bouches inutiles en fin de récolte.

Que l'opérateur, au contraire, ait agi prématurément, le résultat décevra son attente. Il obtiendra, en morte saison, de forts bataillons de butineuses qui consommeront en pure perte et lorsque, plus tard, les coupes débordantes de nectar solliciteront les visiteuses, la ruche déforcée se trouvera en pleine période d'élevage, doublement handicapée pour la récolte.

Elle rapportera moins que les colonies sur lesquelles n'aura pas été effectuée la translation.

A qui la faute ?

(*A suivre.*)

(*Tiré de la « Belgique apicole ».*)

R. Liétar, Ottignies.

Petite nouvelle humoristique

L'Utopie

(*Région géographique que les explorateurs n'ont pas encore découverte*).

M. Stylomine était un homme unanimement considéré et respecté dans la ville qu'il habitait. Mais c'était également l'un des hommes les plus chargés de travail et de soucis. En effet, les hasards de la vie et une certaine disposition à l'étude avaient conduit M. Stylomine à prendre en charge la lourde responsabilité de s'occuper des apiculteurs de la région. Bon vent, mauvais vent, il notait le pourcentage des récoltes en miel, s'occupait de donner de judicieux conseils aux débutants, de fournir en matériel de toute sorte ceux que le goût de l'apiculture (et aussi du miel, bien sûr) avait poussés à peupler leur jardin de ruches et d'abeilles. Tout allait pour le mieux du monde, les apiculteurs soignaient

leurs protégées et récoltaient régulièrement le fruit de leur travail ; M. Stylomine agissait de même et notait en plus le pourcentage des récoltes, lorsqu'un jour le gouvernement d'Utopie se trouva en guerre avec un pays appelé la « Bolmonie ». La guerre fut longue, les tués nombreux, les ruines considérables. La Bolmonie et l'Utopie se trouvèrent plongées en une période de grande misère. Je ne suis pas historien, les conséquences générales de la dite guerre m'échappent et de plus ne nous occupent point ici. Mais une conséquence précise devait plonger les apiculteurs et M. Stylomine en une profonde inquiétude. En effet, du jour au lendemain, les agences de presse durent constater la disparition de cette terre d'un produit essentiel qui est le sucre. On eut beau crier au scandale, organiser des recherches, proclamer des plans de récréation de sucre, cet aliment reste rare et contingenté. Or cette rareté devait avoir sur le développement et la bonne condition des abeilles des effets désastreux. Imaginez-vous que ces braves bêtes devaient, afin de pouvoir passer les hivers et reprendre leurs activités au printemps, se nourrir durant la période froide de sucre fondu dans de l'eau. Les techniciens appellent cela une solution d'eau et de sucre à parties égales. Aucun autre produit ne pouvait les maintenir en vie durant la période critique. Des générations de savants et de chercheurs avaient en vain essayé de trouver un « ersatz » valable. La consternation des apiculteurs était grande et M. Stylomine recevait chaque jour un volumineux courrier de doléances et de demandes d'aide. Un défilé constant d'apiculteurs venait sonner à sa porte à partir de 5 heures du matin, de telle sorte que, débordé, suant, soufflant et à moitié mort à la peine, M. Stylomine se vit dans l'obligation de convoquer en assemblée extraordinaire le bureau d'administration auquel il demanda de pouvoir employer sur les fonds de la société trois dactylos-secrétaires. Ce qui lui fut accordé. (Cela lui valu également des remontrances de sa femme, parce que l'une des dactylos était bougrement jolie — mais cela ne nous regarde pas.) M. Stylomine fit de nombreux rapports à la direction de sa région. Mais la direction était assurée par un administrateur incompréhensif, qui n'aimait pas le miel et les rapports restèrent sans suite appréciable. On s'essaya à produire du sucre, mais l'administration le confisqua sous prétexte qu'elle n'avait pas fourni d'autorisation préalable. Alors un beau jour, de guerre lasse, M. Stylomine pria sa femme de lui préparer son vieux costume d'apparat, prit un billet à la gare pour la capitale d'Utopie et demanda une audience au ministre.

Le ministre était un brave homme doué de beaucoup de bon sens. Cependant ce ne fut pas sans appréhension que M. Stylomine se présenta devant lui ; en effet, il savait de source sûre que

le ministre ne mangeait jamais de miel, souffrant d'un mal de dents chronique qui ne tolérait pas cet aliment. Cependant, M. Stylomine, représentant tous les apiculteurs, fut fort courtoisement reçu.

Voici à peu près le discours bref, mais éloquent qu'il tint au ministre :

« Monsieur le ministre. C'est au nom de tous les apiculteurs que je viens vous faire part de la tragique situation de nos abeilles. Hum ! Sans sucre nos abeilles sont fichues. Et notre société devra continuer à payer trois dactylos-secrétaires qui grèvent notre modeste budget et qui me valent les remontrances de ma femme. Et moi, M. le ministre, je devrais continuer à me lever chaque matin à 5 heures pour entendre les revendications de nos apiculteurs. J'ai des rhumatismes, M. le ministre... Il nous faut du sucre, sans cela plus d'abeilles, donc plus de miel... »

M. Stylomine se souvint à ce moment que le ministre ne mangeait pas de miel à cause de son mal de dents chronique. Cela lui coupa la parole net. Il présenta alors au ministre — qui par chance ne souffrait pas d'une rage de dents à ce moment-là — un rapport fort bien fait, avec beaucoup de chiffres. Le rapport prouvait que sans sucre il n'y aurait pas de miel, parce que les abeilles ne pouvaient ainsi survivre à l'hiver. Que cet aliment était utile à tout le monde, en particulier aux enfants et aux malades, qu'il fallait le considérer comme un extraordinaire médicament, qu'il avait sauvé des personnes de la mort. Que le sucre fourni serait somme toute transformé en quelque chose de meilleur, de plus complet, de plus nutritif, de plus tonifiant et apte à rendre d'éminents services à la population sous-alimentée d'Utopie. Le ministre convoqua immédiatement des techniciens qui se mirent à étudier le rapport et lui donnèrent raison. J'ai dit tout à l'heure que ce ministre était un homme de bon sens. Il se mit à signer de nombreux papiers et dit à M. Stylomine :

« Monsieur. Vos paroles me sont allées à cœur et votre rapport au cerveau. Je ne veux pas par ailleurs que vos rhumatismes vous fassent souffrir. Procurez-moi un bon dentiste, pour que je puisse manger de votre miel. En attendant je donne des ordres afin que l'on vous livre sans délai le sucre que réclament par votre bouche des millions d'abeilles. Agissant ainsi, j'ai conscience d'agir pour le bien du peuple. J'aurais bien mérité de la postérité. Vive l'Utopie. »

On chanta l'hymne national de l'Utopie, tout le monde fut très ému, on but en l'honneur de l'événement le vin d'honneur et M. Stylomine sortit du ministère quelque peu incertain de sa démarche, mais fort content de lui.

Le ministre tint parole. Le sucre arriva quelques jours plus

tard. Le courrier se réduisit à trois lettres par jour et M. Stylo-mine congédia ses trois dactylos-secrétaires. Au grand soulagement de sa femme. Ses rhumatismes se calmèrent peu à peu. La récolte du miel fut bonne. En effet, le sucre avait permis aux apiculteurs de nourrir leurs abeilles avec la fameuse solution. Tout le monde s'en trouva bien, hommes, femmes, enfants, vieillards, malades et la population sous-alimentée d'Utopie.

Mais hélas ! Cela se passait en Utopie et c'est une région de ce monde que les explorateurs n'ont pas encore découverte... *L. K.*

(*Tiré de l'Apiculteur alsacien et lorrain.*)

Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la séance du bureau du comité central
tenue à Lausanne, le 18 février 1948*

La séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence de M. l'abbé L. Gapany, président.

Membres présents : Gapany, Thiébaud, Valet, Soavi, Niquille.

L'ordre du jour de l'A. D. du 13 mars 1948 est élaboré et le projet de budget pour 1948 adopté.

Sociétaires. — Soavi annonce 6365 membres au 15 février 1948.

Bulletin. — Le caissier relève qu'il y a des petites différences en moins de fr. 0.50 à fr. 1.— dans le paiement de quelques abonnements du *Bulletin* à l'étranger.

Le bureau décide de laisser le soin au caissier d'examiner la meilleure façon de faire, pour mettre ces cas en ordre.

D'autre part, il sera envoyé ultérieurement une circulaire aux caissiers des sections, pour rendre uniforme le paiement des cotisations et l'établissement des listes de membres.

En outre, il est arrêté, sur préavis de Soavi, de supprimer à l'avenir l'envoi gratuit du *Bulletin* aux trop nombreux journaux quotidiens des cantons romands qui ne font jamais mention de notre publication. Il en résultera une économie d'une cinquantaine de bulletins chaque mois.

Correspondance. — 1. L'orphelinat de Penthaz remercie pour la somme de fr. 100.— envoyée en souvenir de Schumacher.

2. La Société française d'apiculture, à Paris, attend une réponse à sa lettre demandant comment la Société pourrait faire parvenir le montant des abonnements du *Bulletin*, tenu à notre disposition.

Cette société compte avec le syndicat des producteurs de miel de France et avec l'union nationale de l'apiculture française, participer à la Foire de Genève. Elle sera très heureuse, à cette occasion, si de nouveaux contacts étaient noués avec les apiculteurs suisses.

3. M. Alphandéry, Gazette apicole, demande si l'ancien caissier a remis un état des sommes que la Romande doit pour la fourniture de différents ouvrages.

Soavi répondra aux deux lettres précitées.

Assurance vol et déprédations. — Les droits de timbre arriérés et le dédommagement seront payés par le fonds d'assurance.

Economie de guerre. — Le président préparera un article pour le prochain *Bulletin*, pour remercier le dit office, particulièrement M. Meyer-Zautt, ainsi que MM. le Dr Morgenthaler et Lehmann, pour l'important travail effectué et la compréhension dont ils ont fait preuve envers les apiculteurs pendant toute la période des restrictions.

Pour témoigner toute notre gratitude et notre reconnaissance à M. Meyer-Zautt, le C. C. proposera de le nommer membre d'honneur de la Romande.
Séance levée à 17 h. 30. *Le secrétaire : O. Niquille.*

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 10 mai 1948, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : Selon toute probabilité, conférence par une haute personnalité apicole française.

Section d'Erguel-Prévôté

Assemblée générale du 4 avril 1948 à Sonceboz. Présidence : Jecker, inst. Champoz. 80 membres sont présents. *Effectif* de la section : 328 membres. Diminution : 14. *Comptes* : La fortune a augmenté de fr. 296.05. *Remise de diplômes* pour 25 ans de sociétariat à MM. Wiesmann Emile, Sonvilier, Burkhardt André, Roches, Bourquin Charles, Courtelary.

La station de fécondation de St-Imier est vendue à M. Eicher pour fr. 90.—. La colonie qui peuplait cette station est vendue à M. Winkler pour fr. 55.—.

Réunions de groupes : Eschert, le 9 mai, chef de groupe : M. F. Gauche. — La Heutte, le 20 juin, chef de groupe : M. Béguelin. — Corgémont, le 4 juillet, chef de groupe : M. L. Voisin. — Tavannes, le 18 juillet, chef de groupe : M. Besnard. — Saicourt, le 8 août, chef de groupe : M. Alf. Paroz.

Acariose. Pour parer à l'extension de cette maladie un spécialiste du Liebfeld sera demandé pour faire une démonstration du traitement aux vapeurs de soufre, lors des réunions de groupes à Eschert et à Corgémont.

M. Bourquin H., à l'occasion de ses 50 ans d'activité au sein de la section donne de savoureux souvenirs de sa vie d'apiculteur.

M. Wiesmann, en sa qualité de président d'honneur de la section, donne de judicieux et encourageants conseils au comité.

M. le Dr Virieux, conférencier du jour, nous parle de l'orientation chez les abeilles. Sujet aussi intéressant que difficile. M. Virieux nous fait part de ses expériences personnelles et des travaux des savants étrangers et suisses. Conclusion : les abeilles se dirigent d'après le soleil. C'est l'hélioloxodromie. Mais si de remarquables expériences fort compliquées ont arraché de nombreux secrets à l'abeille, des phénomènes plus nombreux encore sont restés mystérieux. Avis aux chercheurs. Le problème de l'orientation est posé, mais pas encore résolu complètement. M. Virieux a agrémenté sa conférence par de beaux clichés, commentés en termes très précis. Si quelques points de son exposé s'adressaient plutôt à un auditoire universitaire, les applications pratiques données étaient à la portée de chacun. Merci à M. Virieux pour cette instructive conférence. M. P.

Section „La Broyarde“

Avec les apiculteurs de la Broye fribourgeoise

Dimanche 21 mars dernier, les apiculteurs de la Broye fribourgeoise se sont réunis en assemblée générale, au Café du Chasseur, à Estavayer-le-Lac.

Quelques membres furent convoqués avant l'heure officiellement prévue. Il s'agissait d'étudier la possibilité d'un achat commun de sucre, directement à Aarberg, afin de faire bénéficier les membres et la société d'une ristourne appréciable. Un apiculteur, par village ou région, fut chargé de récolter les commandes auprès de toutes les personnes s'intéressant à cette transaction.

Le dévoué président de la section, M. Molleyres, ouvrit, ensuite, la partie officielle. En quelques paroles bien senties, il souhaita la bienvenue à chacun, puis donna la parole à M. Henri Liardet, secrétaire-caissier pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ainsi que celle des comptes de

l'exercice écoulé. L'actif de la société étant des plus réjouissant et la gestion des deniers sagement dirigée, les vérificateurs en charge donnèrent connaissance de leur rapport qui fut approuvé par l'assistance.

Le rapport présidentiel ne manqua certes pas de verveur et de malice. M. Molleyres rappela la malchance qui fut le lot des apiculteurs en 1947. Néanmoins, l'état sanitaire des ruchers broyards est rassurant, puisque seulement quatre cas de loque et un d'acariose ont été signalés. La grande promenade du 31 juillet dernier fut un succès et les participants en ont gardé un bon souvenir. C'est avec confiance que le président encouragea chacun à regarder, sans angoisse, l'année 1948, année qui, espérons-le, comblera tous les amis des abeilles.

La mémoire des disparus fut également honorée. En effet, cinq membres ont quitté la grande famille des apiculteurs, à savoir : MM. Burgisser, de Cugy, Joseph Gisler et Lucien Pochon, de Dompierre, Raymond Pillonel, de Mussillens, et Joseph Bise, de Seiry.

Il appartient à M. Jules Monney, inspecteur des ruchers et conférencier de talent, de remercier M. Molleyres pour le dévouement inlassable dont il fait preuve à l'égard de sa florissante société. A différentes reprises, M. Monney s'exprima encore et suggéra, entre autres, l'idée, qu'à l'avenir, les visites de ruchers s'effectuent non seulement chez les membres, mais aussi chez les non-membres, et ceci afin de faire clairement ressortir les avantages qu'il y a de s'affilier à une section.

Le comité fut réélu à l'unanimité et par acclamations. On échafauda ensuite le programme d'activité pour 1948. Il fut loisible à chacun de s'exprimer. Une rencontre entre arboriculteurs et apiculteurs fut proposée et une sortie commune aura probablement lieu.

En terminant, ajoutons que les participants furent reconnaissants à M. Gustave Roulin, président du Grand Conseil et directeur de la SOBA, d'avoir bien voulu offrir le verre de l'amitié. B.

Section de Grandson et Pied du Jura

Nous rappelons à nos membres la circulaire que nous leur avons adressée dans le courant d'avril. Notre section a obtenu par tirage au sort le concours de ruchers. Prière aux amateurs de s'inscrire jusqu'au 5 mai, auprès de M. N. Clément, rue Haldimand 31, Yverdon.

De plus, le 30 mai, à 14 heures, au collège de Method, nous aurons notre assemblée de printemps, avec visites de ruchers. Nous sommes d'ores et déjà certains d'être bien accueillis et nous espérons vous y voir nombreux.

Le comité.

Section de Monthey et environs

Les apiculteurs faisant partie de la section sont priés de bien vouloir réserver la date du dimanche 30 mai. Une convocation personnelle sera adressée à chaque sociétaire, d'avance merci. *Votre président.*

Béroche et environs

Séance de printemps, le dimanche 9 mai 1948, à 14 h. 15, au rucher de MM. Th. Muller, à Saint-Aubin.

Causerie par le président, M. H. Porret, sur le sujet : *Renouvellement des reines et élevage pour les besoins du rucher.*

Nous comptons sur une très nombreuse présence à l'occasion de cette assemblée. *Le comité.*

Section de Lucens

Comme prévu, l'assemblée promenade du printemps ne pourra se faire à Syens, notre estimé et cher membre M. Fritz Fischer père, ayant quitté la localité broyarde pour se fixer au Mont sur Lausanne, où nous lui souhaitons toutes satisfactions. Il y trouvera de fervents apiculteurs, et ce sera tout plaisir pour lui.

La section se réunira à Curtilles, au Café Fédéral, à 13 h. 30. Chacun voudra bien relire les Bulletins de janvier-février, et meubler la séance de toutes les observations ou remarques qu'il jugera bon de signaler concernant les sujets proposés.

Fédération vaudoise d'apiculture

Assemblée générale

La journée des apiculteurs vaudois aura lieu à Morges à fin juillet.

Le programme détaillé de cette manifestation figurera dans le *Bulletin* de juin déjà.

Société d'apiculture de Lausanne

La réunion amicale de mai aura lieu le *dimanche 9*, au rucher de notre sociétaire, M. Paul Jaques, aux Trois Chasseurs, route d'Oron.

Causerie de M. Paul Jaques. Visite de rucher.

On atteint ce rucher, du pont de Chailly, par la route de Rovéréaz, de La Sallaz, par celle d'Oron ; — 20 minutes de marche — par le tram du Jorat, arrêt à la Cure ; ou, pour ceux qui craignent la marche, par la Claiè-aux-Moines, — 5 minutes de descente. — Tram au Tunnel à 14 h. 18.

Le comité.

Section de Saint-Maurice

Assemblée annuelle. — Les membres de la section de St-Maurice sont convoqués en assemblée ordinaire le dimanche 16 mai 1948, à Salvan, à 14 h.

Ordre du jour : Rapport du président ; protocole et comptes ; nominations statutaires ; Causerie avec projections, sujet : *La ruche*, par Marcel Crittin.

Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

Le comité.

Côte neuchâteloise

Séance pratique le dimanche 9 mai, à 14 h. 30, au rucher, Métairies de Boudry, chez M. F. Bindith.

Visite de ruches, discussion sur les questions d'actualité apicole.

Le comité.

Section des Alpes

Convocation. — Selon désir exprimé à la séance d'hiver de février dernier, l'assemblée ordinaire de printemps aura lieu le *dimanche 9 mai 1948*, à *La Tour-de-Peilz*, à *14 heures*, à la salle du 1er étage du *Café du Centre*.

Ordre du jour : 1. Admission de nouveaux membres ; 2. Procès-verbal ; 3. Rapport des délégués à l'assemblée de la S. R. A. ; 4. Course d'été ; 5. Activité des groupes pour la campagne 1948 ; 6. Divers et propositions individuelles ; 7. Visite de ruchers et de l'établissement horticole Florival.

Le comité compte que nombreux seront les membres à la rencontre du 9 mai. Il a réduit à l'essentiel la partie administrative afin de donner aux visites prévues toute la valeur et le profit possibles.

Du 20 avril 1948.

Pour le comité : A. Porchet, secrétaire.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Borloz Jean (père), Crebelley p. Noville.

Quel navrant anniversaire pour mes cinquante ans d'apiculture ! 52 ruchées périées sur un total de 140 ! Pourtant l'analyse officielle n'a fait constater qu'un seul cas d'acariose. Pas de noséma ni de dysenterie.

D'après mes expériences, la cause du désastre doit être attribuée au remède Frow lui-même, du moins dans la façon de l'appliquer. La dose de 5 cm³ pour les ruches Dadant et petites Layens (à 12 cadres, donc même volume) est trop forte. C'est lors de l'application de la deuxième ration que le mal s'est produit.

La preuve, c'est que 22 grandes Layens à 20 cadres, traitées en même temps et avec une ration un peu plus forte, ont très bien supporté le traitement.

À fin novembre, les ruches sont pleines de provisions et, avec la grande population, le volume d'air est bien diminué. Donc, il convient de diminuer la ration du remède.

Autre preuve également : c'est qu'à fin février-mars 1947, époque où il y avait diminution de provisions et de population, le même traitement n'avait provoqué aucun déchet. Au contraire, les abeilles étant dérangées et excitées, il y eut augmentation de ponte. À pareille époque, ce n'est peut-être qu'un bien. Tandis que le traitement d'automne 1947, pratiqué à fin novembre, a bel et bien provoqué également une reprise de la ponte puisque, au début de janvier 1948, j'ai trouvé une ruche avec du couvain operculé sur quatre rayons. Ce qui est plutôt néfaste.

À part les grandes ruches Layens, les autres ruches qui restent sont très faibles.

Les 32 ruches de mes fils, lesquelles n'ont reçu qu'une seule ration sont en pleine forme.

A. Porchet, Vevey. — Rucher de La Bioleyre, Carouge (Vd), le 20 avril 1948.

Pour des raisons indépendantes de ma volonté, je n'ai pu jusqu'ici que donner un rapide coup d'œil à mes ruches. Le temps frais, même froid, la pluie et la neige, la grosse bise de la première quinzaine d'avril (rebuse à l'épine noire) m'a juste accordé un instant plus ou moins favorable, les 13 et 14 courant dans l'après-midi, pour contrôler l'état des populations, les vivres et nettoyer les plateaux.

D'une manière générale, l'hivernage a été excellent. Pas de perte de colonie. Une a été trouvée orpheline et devra être démontée ; il s'agissait pourtant d'une reine de 1947. Les vivres sont en suffisance. De ce côté, j'étais sans soucis, donnant toujours assez en septembre.

Fait extraordinaire et dûment constaté, ma ruche sur bascule a diminué seulement de 3,900 kg. du 28 septembre 1947 au 6 avril 1948. Je ne parviens pas à m'expliquer une consommation d'hiver aussi minime.

Je n'ai pas cette fois de ruche faible. À part trois fortes, toutes peuvent être qualifiées de moyennes.

Les cerisiers et les pruniers sont en fleurs. Cela va donner de l'essor à la ponte, laquelle avait bien ralenti pendant la période de retour du froid. Espérons que le gros de la floraison vernale s'accomplira dans de bonnes conditions pour le plus grand bienfait de nos mouches et des apiculteurs.

La publicité

dans le « Bulletin de la Société romande d'Apiculture » porte et rapporte beaucoup.

A VENDRE

jeunes reines 1948

provenant des meilleures souches, au prix de fr. 12.— pièce, à partir du 20 mai. *Edouard Mabillard*, apic. Grismisuat s/ Sion (Valais).

A cause de changement de système, j'offre à vendre en D.T. une dizaine de *RUCHES* usagées, huit hausses bâties, cadres de hausses et un certain nombre de chasse-abeilles et cadres vides, matériel sain. *Ch. Thiébaud*, Beauregard 24, Cormondrèche (Ntel).

A vendre 6 superbes
colonies

d'abeilles, ruches D. B., garanties saines et bonnes butineuses, 5 à 6 cadres de couvain. — S'adresser à *Fd Aubry*, Les Breuleux.

LA STATION DE FECONDATION

Comte & Sollberger

YVERDON

Rue du Lac 12
Tél. 2 24 29

VOUS OFFRE SES

reines de choix

marquées

au prix de fr. 12.—

A vendre à partir du mois de mai des **essaïms naturels**. A partir de fin mai des reines et essaïms artificiels (race Nigra) au prix officiel.

Ernest WENGER, Seedorf, poste Rosé (Fbg).

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

Charles BIGLER

MARTHÉRENGES

Téléphone 9 56 80 (sur Moudon)

Ruches D.-B. neuves et complètes, la pièce fr. 76.—, rabais par plusieurs pièces. Cadres non montés, le cent fr. 35.—. Colonies D.-B. logées dans ruches neuves fr. 200.—. Colonies sur cadres D.-B. depuis fr. 70.—.

APICULTEURS! Pour vos ruches tous systèmes, D.-B. et D.-T., etc., ainsi que cadres, coussins-nourrisseurs, articles en bois et ruchers-pavillons, adressez-vous au constructeur-apiculteur *Maurice Deleury*, Gimmel (Vd). Médaille d'argent 1944.

GIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100% d'abeilles. — Fabr. par gaufrir, à grandes cellules et cellules normales. Nombre de cellules pour couvain: 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections): 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons. Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

APICULTEURS! Pour vos transports de ruches au rucher à la montagne, pour porter vos ruches du camion à votre emplacement, pour transporter plusieurs hausses superposées, évitez les accidents par culbutage en utilisant la *civière surbaissée V. H.* à centre de gravité bas. Demandez notice et prix à *V. Höflinger*, apiculteur, Veytaux (Vd).

GRAINES POUR PRAIRIES MELLIFÈRES

Mélange de nombreuses plantes mellifères annuelles et vivaces convenant à tous les terrains et fleurissant dès la première année. Semer au printemps ou en été dans un terrain bien préparé, à raison de 500 gr. à la volée pour 100 m². La première coupe se fera après la floraison de la moutarde, puis à volonté. La portion de 500 gr. se vend fr. 5.— (port et emballage compris) par

BRUNO RÖETHLISBERGER « Vers le Fruit parfait »

WAVRE (Ntel) Tél. (038) 7 54 69 Chèques post. IV 1415

Etabl. d'apic. CH. JAQUIER, Bussigny

Ruches D.-T. et D.-B., avec plateau à tiroir, très commode pour le nettoyage complet, à fr. 76.— Toutes pièces détachées, enfumoirs américains, deux grandeurs, D 0.10 et 0.08, voiles, etc., aux meilleurs prix. Cire gaufrée, cellules normales, à fr. 9.30 le kg.. Gaufrage façon de cire en pain, fr. 2.20 le kg. Refonte de vieux rayons et gaufrage, à fr. 3.70 le kg. Achat de cire contre matériel ou travail. La cire de chaque client est fondue séparément. Pas de commerce d'abeilles. — Tél. 4 31 56.

LIBRAIRIE APICOLE. — *Perret-Maisonneuve*: L'apiculture intensive et l'élevage des reines. — *Caillas*: Le rucher de rapport. — *Alphandéry*: Un rucher naît. — *Dugat*: La ruche gratte-ciel. — *Angelloz-Nicoud*: Les maladies des abeilles. — *Tourmanoff*: Les maladies des abeilles. — *Bertrand*: La conduite du rucher. — *Delpérée*: L'élevage des reines. — *Durand*: L'introduction des reines. — *De Layens*: Cours complet d'apiculture. — *Mœterlinck*: La vie des abeilles. — En vente chez *Alexandre RITHNER, Monthey (Valais)*.

RUCHES D.-B.

neuves et complètes, corps de ruche et fonds doubles, chapiteau à charnières, convenant spécialement pour l'apiculture pastorale; cadres montés, avec ou sans feuilles gaufrées; cousins-nourrisseurs. — Pendant toute la saison: REINES 1948 marquées, croisées italiennes, NUCLEI, 3, 4 et 5 cadres avec reines 1948. — Pour toutes demandes et renseignements, s'adr. à *Etablissement d'apiculture B. et P. Borgeaud, Poliez-le-Grand*. Tél. sur Echallens (021) 4 12 55.

A vendre 25 ruches D.B. dont 2 « Calor », en parfait état, habitées par de belles colonies prêtes pour la récolte, avec reines 1947.

A. Monthoux, Bercher.

Téléphone 4 14 05.

Cire gaufrée D.-B.

Stock de belle cire pure, de fabrication, à vendre faute d'emploi. Prix suivant quantité.

R. Louis, Canonnière 15, Genève.

Toujours des

NUCLÉI

à vendre, sur 3 cadres D. B., fr. 60.— Tout l'été il y en aura et depuis le 20 mai. — *Jaunin, Brent sur Montreux*. Tél. 5 12 69 ou carte avec réponse.

Colonies D.-B.

logées en ruches neuves, reines 1947, à fr. 200.—

Th. Luscher, apiculteur, Leysin. Tél. 6 21 29. Médaille d'or au concours d'élevage de reines.

Pour cause de décès, à vendre

extracteur

état de neuf, un cérificateur et un rucher non habité.

S'adresser à *l'Hoirie d'Alphonse Ayer*, rue de la Poste à Romont (Fg).

Je tiens à disposition pendant les mois de mai et juin, une bonne quantité d'ESSAIMS NATURELS garantis sains et de pure race italienne, ainsi que quelques nuclei et reines.

F. Morinini, Cugnasco (Tessin).

Extracteur

état de neuf, tous systèmes, 4 cadres, à vendre.

Epitoux, Verdonnet 7, Lausanne.

Reines sélectionnées 1948

pure race italienne, garanties fécondées, à fr. 16.—, livrables de suite. Cage d'introduction comprise.

J.-P. CUÉNOD, Orbe, tél. 7 22 27.

BEAUX NUCLEI sur 3 et 4 cadres D. B., dès fin mai Nuclei D. T. et reines 1948, au prix du jour. — Je cherche une marmite Dünneberg pour fondre la cire et un gaufrier D. T. à 700 ou 750 cellules. — *Louis Grenier*, av. de Chailly 44, Lausanne. Tél. 3 52 14.

**Les sucres
du miel**

*sont de puissants
générateurs
d'énergie*